Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 035-253500953-20260901-BS09_SEPT2026-DE

DELIBERATION

DU BUREAU SYNDICAL

Mardi 1er Septembre 2026

Date convocation : 24 Août 2026

Le Bureau Syndical, légalement convoqué, au siège du SMICTOM du Sud Est, 28 rue Pierre et Marie Curie à VITRE, le Mardi 1er Septembre Deux mille vingt-six à douze heures, sous la présidence de M. LE SQUER, Président.

Nombre de membres :	**10**	**Nombre de membres présents :**	**10**
Quorum :	**6**	**Nombre de pouvoirs :**	**0**
Nombre de votants :	**10**		

Etaient Présents : M. Ludovic LE SQUER, ***Président,***

M. Lionel LE MIGNANT, M. Melaine MORIN, M. Patrick ROBERT, Mme Fabienne BELLOIR, Mme Marielle MURET-BAUDOIN, Mme Sabrina LEGGERI, M. Jérémie DROUILLE, M. François-Xavier DE BLIGNIERES, M. Frédéric CLERMONT **Vice-présidents,**

Etaient absents excusés : *Néant*

Assistaient également à la réunion :

M. Pierre-Yves BOCANDÉ, ***Directeur SMICTOM Sud Est 35,***
Mme Christèle MERHAND, ***Directrice adjointe***
M. Tivizio KLEIN, ***Directeur technique***

Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 035-253500953-20260901-BS09_SEPT2026-DE

BUREAU SYNDICAL DU 1er SEPTEMBRE 2026

DELIBERATION n°09- BS 2026

(1.1 Marchés publics)

OBJET : COMMUNICATION : Marché de fourniture d'un fourgon électrique utilitaire neuf avec auvent : Attribution

Mme Marielle MURET-BAUDOIN, Vice-Présidente en charge de la communication expose :

Le Président expose :

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 19 Mai 2026, attribuant certaines délégations au Bureau Syndical, notamment les décisions à prendre pour préparer, passer, exécuter et régler les marchés de services qui peuvent être passés selon la procédure adaptée en raison de leur montant lorsque les crédits sont prévus au Budget, pour des sommes comprises entre 45 000 et 214 000€ H.T,

Dans le cadre de ses missions, le SMICTOM souhaite déployer sa politique en matière de prévention autour des gestions de tri et de réduction sur son territoire. Pour se faire, il souhaite acheter un véhicule utilitaire électrique neuf avec auvent.

PROCEDURE DE MARCHE : Marché passé selon la procédure adaptée

- Date de remise des offres : 26/08/2026 à 12:00
- Montant estimé du marché : 45 000 € H.T
- Variante autorisée, pas de PSE.

ANALYSE DES OFFRES :
Conformément au code de la commande publique, les offres seront classées selon les critères suivants classés par ordre croissant d'importance :

Critères	Pondération
Prix	40 %
Qualité de la prestation jugée à partir des éléments fournis dans le mémoire technique	45 %
Délais	15 %

Une seule offre a été reçue : KERTRUCKS

Envoyé en préfecture le 04/09/2026
Reçu en préfecture le 04/09/2026
Publié le
ID : 035-253500953-20260901-BS09_SEPT2026-DE

Le Bureau syndical procède à l'analyse des offres :

NOTATION	KERTRUCKS
VALEUR TECHNIQUE (45)	44.00
VALEUR FINANCIERE (40)	40.00
DELAI (15)	7.50
NOTE GLOBALE (100)	**91.50**

L'offre de la Société KERTRUCKS, apparait comme techniquement et financièrement adaptée.

LE PRESIDENT DEMANDE AUX MEMBRES DU BUREAU DE SE POSITIONNER SUR L'OFFRE PROPOSEE.

Au vu des éléments présentés et après en avoir délibéré,
Le BUREAU SYNDICAL, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **De retenir l'offre proposée par l'entreprise KERTRUCKS**
- **D'autoriser le Président à signer et notifier le marché à intervenir avec l'entreprise KERTRUCKS, pour la fourniture d'un fourgon utilitaire électrique neuf avec auvent, pour un montant estimé à 54 700 € H.T, ainsi que tout document s'y rapportant notamment ceux relatifs à son exécution.**

Nombre de votants : 10
Nombre de voix pour : 10
Abstentions : 0
Contre : 0

Pour extrait conforme,
Le Président,

Ludovic LE SQUER.